



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LANGUEDOC-  
ROUSSILLON-  
MIDI-PYRÉNÉES

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R76-2016-153

PUBLIÉ LE 13 SEPTEMBRE 2016

# Sommaire

## Préfecture Haute-Garonne

|                                                                                                        |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| R76-2016-04-28-002 - 01-DRAAF - ARDC - dossier autorisation d'exploiter -ROUCHY<br>Christèle (1 page)  | Page 3  |
| R76-2016-04-28-003 - 02-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - Zanon<br>Nadine (1 page)   | Page 5  |
| R76-2016-04-28-004 - 03-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - Barthe<br>Guy (1 page)     | Page 7  |
| R76-2016-05-11-003 - 04-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter -MARTY<br>Claude (1 page)    | Page 9  |
| R76-2016-05-11-004 - 05-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - SAS<br>BAIHA (1 page)      | Page 11 |
| R76-2016-05-11-005 - 06-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - LOPES<br>Anne (1 page)     | Page 13 |
| R76-2016-05-27-015 - 07-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - Roncadin<br>Nelly (1 page) | Page 15 |
| R76-2016-05-12-003 - 08-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - Lopès<br>NELSA (4 pages)   | Page 17 |

Préfecture Haute-Garonne

R76-2016-04-28-002

01-DRAAF - ARDC - dossier autorisation d'exploiter  
-ROUCHY Christèle

*01-DRAAF - ARDC - dossier autorisation d'exploiter -ROUCHY Christèle.  
- signé par M. le directeur départemental des territoires du Tarn-et-Garonne*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Direction  
Départementale  
des Territoires

Service  
de l'économie agricole

Bureau  
des exploitations agricoles  
et de la ruralité

Montauban, le 28 avril 2016

Le Directeur Départemental des Territoires

à

Madame ROUCHY Christèle  
Rentières  
82220 PUYCORNET

objet : Contrôle des structures - Accusé de réception.  
affaire suivie par : Françoise MAYBON  
tél. : 05.63.22.24.80  
courriel : francoise.maybon@tarn-et-garonne.gouv.fr

Madame,

J'accuse réception le 20 avril 2016 de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter concernant :

| Surface<br>(ha) | Commune   | Références cadastrales                                                                                                 | Propriétaire        | Exploitant<br>antérieur |
|-----------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------|
| 6,4096          | PUYCORNET | AT 219, 268J, 268K, 269, 270,<br>37A, 37B, 38, 36, 32, 30A, 30B,<br>30CJ, 30CK, 30D, 31, 33, 264,<br>268J, 50AS et 219 | ROUCHY<br>Christian | ROUCHY<br>Christian     |

Les références administratives de votre dossier sont les suivantes :

- date de réception de dossier complet : **20 avril 2016**
- numéro d'enregistrement : **8220160082**

Je vous précise que votre dossier présente les pièces nécessaires pour un début d'instruction.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de commencer cette opération avant la délivrance par l'administration d'une décision expresse d'autorisation d'exploiter ou d'une autorisation tacite.

Durant ce délai, des informations complémentaires peuvent vous être demandées.

En l'absence de réponse de l'administration le **20 août 2016**, votre demande sera tacitement acceptée. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma meilleure considération.

P/le directeur,  
Le chef du service de l'économie agricole

  
Sophie DENIS

Préfecture Haute-Garonne

R76-2016-04-28-003

02-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter -  
Zanon Nadine

*02-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - Zanon Nadine.  
- signé par M. le directeur départemental des territoires du Tarn-et-Garonne*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Direction  
Départementale  
des Territoires

Service  
de l'économie agricole

Bureau  
des exploitations agricoles  
et de la ruralité

Montauban, le 28 avril 2016

Le Directeur Départemental des Territoires  
à

Madame ZANON Nadine  
760 chemin de Miquel  
82710 BRESSOLS

objet : Contrôle des structures - Accusé de réception.  
affaire suivie par : Françoise MAYBON  
tél. : 05.63.22.24.80  
courriel : francoise.maybon@tarn-et-garonne.gouv.fr

Madame,

J'accuse réception le 20 avril 2016 de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter concernant :

| Surface<br>(ha) | Commune                | Références cadastrales                                               | Propriétaire  | Exploitant<br>antérieur |
|-----------------|------------------------|----------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------------|
| 9,0632          | BRESSOLS               | Labeille ZD 32 et 34, Fontanille ZM<br>15C et 15Z                    | GINESTET Léon | ZANON Serge             |
| 20,8186         | BRESSOLS               | Ourmières ZT 2, 3 et 73, Montagne<br>ZW 14, 50 et 122, Lagniel ZW 38 | ZANON Serge   | ZANON Serge             |
| 2,7494          | LABASTIDE SAINT PIERRE | As Clausse F 54                                                      | GINESTET Léon | ZANON Serge             |

Les références administratives de votre dossier sont les suivantes :

- date de réception de dossier complet : **20 avril 2016**
- numéro d'enregistrement : **8220160083**

Je vous précise que votre dossier présente les pièces nécessaires pour un début d'instruction.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de commencer cette opération avant la délivrance par l'administration d'une décision expresse d'autorisation d'exploiter ou d'une autorisation tacite.

Durant ce délai, des informations complémentaires peuvent vous être demandées.

En l'absence de réponse de l'administration le **20 août 2016**, votre demande sera tacitement acceptée. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma meilleure considération.

P/le directeur,  
Le chef du service de l'économie agricole

  
Sophie DENIS

2, quai de Verdun – BP 775 – 82013 MONTAUBAN CEDEX  
tel : 05 63 22 23 24 - fax : 05 63 22 23 23 - courriel : ddt@tarn-et-garonne.gouv.fr  
horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h (sauf vendredi 16h)

Préfecture Haute-Garonne

R76-2016-04-28-004

03-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter -  
Barthe Guy

*03-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - Barthe Guy.  
- signé par M. le directeur départemental des territoires du Tarn-et-Garonne*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Direction  
Départementale  
des Territoires

Service  
de l'économie agricole

Bureau  
des exploitations agricoles  
et de la ruralité

Montauban, le 28 avril 2016

Le Directeur Départemental des Territoires  
à

Monsieur BARTHE Guy  
UDAF 82  
3 place Alexandre 1<sup>er</sup>  
CS 90320  
82003 MONTAUBAN CEDEX

objet : Contrôle des structures - Accusé de réception.  
affaire suivie par : Françoise MAYBON  
tél. : 05.63.22.24.80  
courriel : francoise.maybon@tarn-et-garonne.gouv.fr

Monsieur,

J'accuse réception le 21 avril 2016 de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter concernant :

| Surface<br>(ha) | Commune | Références cadastrales                                                                                                                                                                                   | Propriétaire         | Exploitant<br>antérieur |
|-----------------|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------|
| 47,2500         | MARSAC  | Mandre ZH 13 et 14, En Goundos<br>ZH 15 et 16, Carboy ZI 19, Ribero<br>ZI 23, Les Graves ZK 34, La<br>Couture Est ZP 3, Themire ZP 13,<br>Derrière l'Eglise ZT 12, Sausse<br>Sud ZP 4, Sausse Nord ZP 16 | INDIVISION<br>BARTHE | INDIVISION<br>BARTHE    |

Les références administratives de votre dossier sont les suivantes :

- date de réception de dossier complet : **21 avril 2016**
- numéro d'enregistrement : **8220160084**

Je vous précise que votre dossier présente les pièces nécessaires pour un début d'instruction.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de commencer cette opération avant la délivrance par l'administration d'une décision expresse d'autorisation d'exploiter ou d'une autorisation tacite.

Durant ce délai, des informations complémentaires peuvent vous être demandées.

En l'absence de réponse de l'administration le **21 août 2016**, votre demande sera tacitement acceptée. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma meilleure considération.

P/le directeur,  
Le chef du service de l'économie agricole

  
Sophie DENIS

2, quai de Verdun – BP 775 – 82013 MONTAUBAN CEDEX  
tel : 05 63 22 23 24 - fax : 05 63 22 23 23 - courriel : ddt@tarn-et-garonne.gouv.fr  
horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h (sauf vendredi 16h)



Préfecture Haute-Garonne

R76-2016-05-11-003

04-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter  
-MARTY Claude

*04-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter -MARTY Claude  
- signé par M. le Directeur départemental des territoires du Tarn-et-Garonne*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Direction  
Départementale  
des Territoires

Service  
de l'économie agricole

Bureau  
des exploitations agricoles  
et de la ruralité

Montauban, le 11 mai 2016

Le Directeur Départemental des Territoires  
à

Madame MARTY Claude  
560 chemin de Palvielles  
82100 CASTELSARRASIN

objet : Contrôle des structures - Accusé de réception.  
affaire suivie par : Françoise MAYBON  
tél. : 05.63.22.24.80  
courriel : francoise.maybon@tarn-et-garonne.gouv.fr

Madame,

J'accuse réception le 29 avril 2016 de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter concernant :

| Surface<br>(ha) | Commune        | Références cadastrales                               | Propriétaire        | Exploitant antérieur |
|-----------------|----------------|------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|
| 2,7748          | CASTELSARRASIN | H 03 894, 897, 956, 957,<br>1627, 1629, 2697 et 2698 | SAINT-SARDOS Gilles | SAINT-SARDOS Gilles  |

Les références administratives de votre dossier sont les suivantes :

- date de réception de dossier complet : **29 avril 2016**
- numéro d'enregistrement : **8220160087**

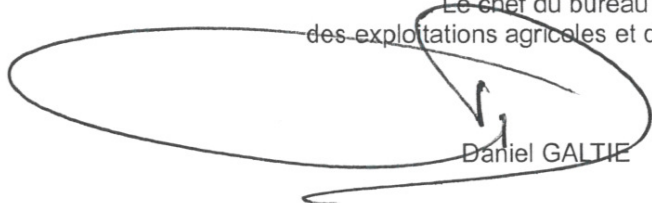
Je vous précise que votre dossier présente les pièces nécessaires pour un début d'instruction.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de commencer cette opération avant la délivrance par l'administration d'une décision expresse d'autorisation d'exploiter ou d'une autorisation tacite.

Durant ce délai, des informations complémentaires peuvent vous être demandées.

En l'absence de réponse de l'administration le **29 août 2016**, votre demande sera tacitement acceptée. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma meilleure considération.

P/le directeur,  
Le chef du bureau  
des exploitations agricoles et de la ruralité  
  
Daniel GALTIE

2, quai de Verdun – BP 775 – 82013 MONTAUBAN CEDEX  
tel : 05 63 22 23 24 - fax : 05 63 22 23 23 - courriel : ddt@tarn-et-garonne.gouv.fr  
horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h (sauf vendredi 16h)

Préfecture Haute-Garonne

R76-2016-05-11-004

05-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter -  
SAS BAIHA

*05-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - SAS BAIHA.  
- signé par M. le Directeur départemental des territoires du Tarn-et-Garonne*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Direction  
Départementale  
des Territoires

Service  
de l'économie agricole

Bureau  
des exploitations agricoles  
et de la ruralité

Montauban, le 11 mai 2016

Le Directeur Départemental des Territoires  
à

SAS BENJAMIN AILLAUD INTERNATIONAL HORSE  
ACADEMY (BAIHA)

Monsieur AILLAUD Benjamin

1657 chemin de Roumieu Almont Bas  
82440 REALVILLE

objet : Contrôle des structures - Accusé de réception.  
affaire suivie par : Françoise MAYBON  
tél. : 05.63.22.24.80  
courriel : francoise.maybon@tarn-et-garonne.gouv.fr

Monsieur,

J'accuse réception le 4 mai 2016 de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter concernant :

| Surface<br>(ha) | Commune   | Références cadastrales     | Propriétaire   | Exploitant antérieur                                                                                    |
|-----------------|-----------|----------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2,8120          | REALVILLE | Almont Bas ZL 55, 56 et 57 | SCI ALMONT-BAS | JAMMES Alain jusqu'en 2012<br>(parcelles non exploitées depuis leur<br>achat en 2013 et 2014 à ce jour) |

Les références administratives de votre dossier sont les suivantes :

- date de réception de dossier complet : **4 mai 2016**
- numéro d'enregistrement : **8220160089**

Je vous précise que votre dossier présente les pièces nécessaires pour un début d'instruction.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de commencer cette opération avant la délivrance par l'administration d'une décision expresse d'autorisation d'exploiter ou d'une autorisation tacite.

Durant ce délai, des informations complémentaires peuvent vous être demandées.

En l'absence de réponse de l'administration le **4 septembre 2016**, votre demande sera tacitement acceptée. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma meilleure considération.

P/le directeur,  
Le chef du bureau  
des exploitations agricoles et de la ruralité

Daniel GALTIE

2, quai de Verdun – BP 775 – 82013 MONTAUBAN CEDEX  
tel : 05 63 22 23 24 - fax : 05 63 22 23 23 - courriel : ddt@tarn-et-garonne.gouv.fr  
horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h (sauf vendredi 16h)

Préfecture Haute-Garonne

R76-2016-05-11-005

06-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter -  
LOPES Anne

*06-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - LOPES Anne.  
- signé par M. le Directeur départemental des territoires du Tarn-et-Garonne*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Direction  
Départementale  
des Territoires

Service  
de l'économie agricole

Bureau  
des exploitations agricoles  
et de la ruralité

Montauban, le 11 mai 2016

Le Directeur Départemental des Territoires  
à

Madame LOPES Anne  
1313 chemin de Patouquet  
82440 MIRABEL

objet : Contrôle des structures - Accusé de réception.  
affaire suivie par : Françoise MAYBON  
tél. : 05.63.22.24.80  
courriel : francoise.maybon@tarn-et-garonne.gouv.fr

Madame,

J'accuse réception le 4 mai 2016 de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter concernant :

| Surface<br>(ha) | Commune | Références cadastrales     | Propriétaire          | Exploitant antérieur                         |
|-----------------|---------|----------------------------|-----------------------|----------------------------------------------|
| 8,1097          | MIRABEL | Patouquet AX 8 à 17 et 302 | LOPES Laurent et Anne | Parcelles non exploitées<br>depuis mars 2012 |

Les références administratives de votre dossier sont les suivantes :

- date de réception de dossier complet : **4 mai 2016**
- numéro d'enregistrement : **8220160090**

Je vous précise que votre dossier présente les pièces nécessaires pour un début d'instruction.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de commencer cette opération avant la délivrance par l'administration d'une décision expresse d'autorisation d'exploiter ou d'une autorisation tacite.

Durant ce délai, des informations complémentaires peuvent vous être demandées.

En l'absence de réponse de l'administration le **4 septembre 2016**, votre demande sera tacitement acceptée. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma meilleure considération.

P/le directeur,  
Le chef du bureau  
des exploitations agricoles et de la ruralité

Daniel GALTIE

2, quai de Verdun – BP 775 – 82013 MONTAUBAN CEDEX  
tel : 05 63 22 23 24 - fax : 05 63 22 23 23 - courriel : ddt@tarn-et-garonne.gouv.fr  
horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h (sauf vendredi 16h)

Préfecture Haute-Garonne

R76-2016-05-27-015

07-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter -  
Roncadin Nelly

*07-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - Roncadin Nelly.  
- signé par M. le directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne*

PREFET DE LA HAUTE-GARONNE

*Direction Départementale  
des Territoires de la Haute-Garonne*  
SERVICE ECONOMIE AGRICOLE

Toulouse, le 27 mai 2016

Affaire suivie par :  
Nom : Mme LOMBARD Sabine  
Mail : [sabine.lombard@haute-garonne.gouv.fr](mailto:sabine.lombard@haute-garonne.gouv.fr)  
Tél. : 05-61-10-60-74

**Madame RONCADIN Nelly**  
**En Clauzade**  
**31590 VERFEIL**

**OBJET:**  
Contrôle des structures  
Accusé de réception d'un dossier complet de  
demande d'autorisation d'exploiter

Madame,

J'accuse réception le 11/05/2016 de votre dossier **complet** de demande d'autorisation d'exploiter de 5,364 ha situés sur la commune de Verfeil.

Les références administratives de votre dossier sont les suivantes :

- **Date de réception de dossier complet : 11/05/2016**
- **Numéro d'enregistrement : 31/16/122**

En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de 4 mois soit le **11/09/2016**, votre demande sera tacitement acceptée. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date citée ci-dessus.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit de commencer cette opération avant la délivrance par l'administration d'une décision expresse d'autorisation d'exploiter ou d'une autorisation tacite.

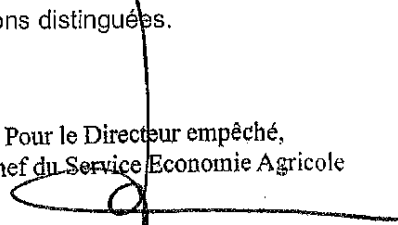
Durant ce délai, des informations complémentaires peuvent vous être demandées.

En cas d'accord tacite, la copie du présent accusé de réception sera affichée et publiée dans les mêmes conditions qu'une autorisation expresse (affichage en mairie et publication au recueil des actes administratifs).

Je vous précise par ailleurs que l'avis formel de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) sur les demandes d'autorisation d'exploiter n'est plus systématique. Pour autant, en Haute-Garonne, l'intégralité des dossiers qui font l'objet d'une autorisation préfectorale sont présentés en CDOA pour information. Si un avis formel de la CDOA est requis sur votre dossier, vous en serez avisé par courrier. Vous serez également informé en cas de dépôt de candidature(s) concurrente(s).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur empêché,  
Le Chef du Service Economie Agricole



Etienne FREJEFOND



Préfecture Haute-Garonne

R76-2016-05-12-003

08-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter -  
Lopès NELSA

*08-DRAAF - ARDC - dossier d'autorisation d'exploiter - Lopès NELSA.  
- signé par M. le directeur départemental des territoires et de la Mer des Pyrénées Orientales.*

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
Des Pyrénées Orientales  
Service Economie Agricole

Unité Installations, Structures,  
Droit

Horaires d'ouverture au public

9 h - 11 h  
14 h - 16 h

Accueil du public situé :  
19 avenue de Grande Bretagne  
66000 Perpignan

Dossier suivi par :  
Sophie Paillissé

Tel : 04 68 51 95 13

Mel :  
sophie.paillisse@pyrenees-  
orientales.gouv.fr

Perpignan, le 12 mai 2016

LOPES NELSA  
2 allée du Mas Campanaud  
66330 Cabestany

OBJET : Contrôle des structures agricoles / Demande d'autorisation préalable d'exploiter

### Accusé de réception du dossier complet

N° d'enregistrement : 66-16-0009

Date d'enregistrement : 11/05/16

Madame,

Vous avez déposé auprès de mes services un dossier de demande d'autorisation d'exploiter dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Demandeur : LOPES NELSA**

**SAU pondérée initiale : 0**

**Demande : 60 a 04 ca de légumes frais de plein air et 60 a 75 ca de légumes frais sous serres (détail en annexe)**

**SAU pondérée objet de la demande : 27,56**

Le dossier est complet, il a été enregistré sous le numéro 66-16-0009 le 11/05/16.

J'appelle votre attention sur le fait que si votre demande est consécutive à une publicité déjà réalisée ou est concurrente à une autre demande déjà présentée **vous devez impérativement le signaler** en indiquant les références du dossier ou de la publicité.

Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ☎ +33 (0)4.68.38.12.34

horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00

Fax : ☎ +33 (0)4.68.38.11.29

Renseignements :

⇨ INTERNET : [www.pyrenees-orientales.gouv.fr](http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr)

⇨ COURRIEL : [ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr)

En application de l'article R331-4 du CRPM, je fais procéder à la publicité de la demande d'autorisation d'exploiter dans les conditions prévues à l'article D331-4-1 du CRPM (affichage en mairie des communes concernées durant 1 mois et sur le site internet de la Préfecture durant 2 mois).

Si la CDOA est saisie de votre dossier ou en cas de dépôt de candidature(s) concurrente(s), vous en serez avisé par courrier.

La date d'enregistrement mentionnée ci-dessus constitue le départ du délai de 4 mois, au-delà duquel, si aucune décision ne vous a été notifiée, vous bénéficierez d'une décision implicite d'acceptation conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime. Si nécessaire, ce délai pourra être fixé à 6 mois par décision motivée. Dans ce cas vous en serez avisé par courrier recommandé dans les meilleurs délais et avant le 11/09/16.

En cas d'accord tacite, la copie du présent accusé de réception sera affichée et publiée dans les mêmes conditions qu'une autorisation expresse. Je vous informe qu'une attestation de décision implicite d'acceptation pourra également vous être délivrée sur demande adressée à la DDTM des Pyrénées Orientales.

Restant à votre disposition si vous avez besoin de renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

P/ le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer,  
Le Chef du Service de l'Economie Agricole,



Didier THOMAS

## Annexe de l'accusé de réception du dossier complet

**Demandeur :LOPES NELSA**

**N° d'enregistrement :66-16-0009**

**Date d'enregistrement :11/05/16**

| Commune               | Nom du propriétaire | Référence cadastrale | Somme - Superficie (en ha) |
|-----------------------|---------------------|----------------------|----------------------------|
| SAINT ESTEVE          | HORTAL JEAN LOUIS   | B141                 | 0,4004                     |
|                       | LOPES NELSA         | B14                  | 0,4075                     |
|                       | PORTA BARTHELEMY    | BN17                 | 0,4                        |
| <b>Total Résultat</b> |                     |                      | <b>1,2079</b>              |

